



LA PLACE FOCH DEVIENT PIÉTONNE POUR L'ÉTÉ

À l'approche de la saison estivale, la rue Clausel de Coussergues et la place Foch redeviennent piétonnes !

Publié le 11 juin 2024

Comme chaque année, les commerces et cafetiers profitent de l'arrivée de l'été pour étendre leurs terrasses et proposer des animations. Afin de leur permettre d'accueillir du public en toute sécurité, les axes Clausel de Coussergues – place Foch seront **exclusivement accessibles par les piétons et véhicules doux** :

- **du 1er juin au 15 septembre 2024** :
 - tous les jours
 - de 10h30 à 23h00 (dès 5h30 les jours de marché)

Pour les véhicules motorisés :

- en dehors des créneaux horaires indiqués, les voitures pourront circuler sur les axes Clausel de Coussergues et place Foch ;
- seuls les riverains ayant un garage dans ces zones pourront y accéder en tout temps ;



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00